



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du 23 mai 2023, à 18h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Geneviève Lahaie, parent membre
Madame Andrea Haristoy-Hamelin, parent membre
Madame Mélissa Benoit, membre parent, substitut
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Madame Pascale Darveau, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Catherine Gravel, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Danielle Bilodeau, directrice intérimaire
Madame Sophie Labrèche, membre du public

ABSENCES (3) :

Madame Véronique Defoy, parent membre
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Karen Brassard, membre parent

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
M. Jean-Guy Savaria constate le quorum et ouvre l'assemblée à 18:35.
Mme Danielle Bilodeau, la nouvelle directrice par intérim, se présente et mentionne qu'elle sera la directrice pour finir l'année scolaire jusqu'au retour de Mme Sylvie Landry prévue pour le mois de juillet.
- 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire**
M. Jean-Guy Savaria se propose comme secrétaire.
- 3. Revue et adoption de l'ordre du jour**
Mme Andrea Haristoy-Hamelin propose l'adoption de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 4. Revue et approbation du procès-verbal du 25 avril 2023**
Mme Mélissa Benoit, Mme Catherine Gravel et M. Jean-Guy Savaria proposent des ajustements au procès-verbal.

CÉ-2022-2023-41

Mme Catherine Gravel propose l'adoption du procès-verbal avec les ajustements proposés. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-42

5. Suivi procès-verbal

Mme Mélissa Benoit demande pourquoi certains parents ont reçu une communication relativement à un surplus d'élève l'année prochaine alors que lors de la dernière séance la direction nous informait qu'il n'avait pas de surplus prévu pour la prochaine année scolaire.

Mme Geneviève Lahaie demande à la direction d'avoir l'explication lors de la prochaine séance. Les membres de conseil d'établissement échangent également sur le sujet et demande à la direction si la possibilité de faire des classes multiniveaux a été analysée pour éviter de déplacer des élèves.

Mme Danielle Bilodeau soumet qu'elle va vérifier le tout et revenir sur la question lors de la prochaine séance du conseil d'établissement étant donné qu'elle vient tout juste d'arriver en poste, elle n'a pas toutes les informations.

6. Parole au public

Mme Sophie Labrèche félicite l'équipe-école pour les activités organisées à l'école dans le cadre de la semaine du service de garde. Elle mentionne également un site web qui propose une liste de lunch froid qui pourrait être communiqué aux parents en vue de la prochaine année.

7. Points de décision et d'information :

7.1. Liste des fournitures scolaires et cahiers d'exercices, approbation;

Mme Danielle Bilodeau présente la liste des fournitures scolaires et cahiers d'exercices. La liste respecte le plafond des frais exigés aux parents.

M. Jean-Guy Savaria constate que l'agenda rigide n'est pas prévu pour tous les niveaux. L'équipe-école mentionne que c'est selon le choix de chaque enseignant.

Mme Geneviève Lahaie propose l'adoption de la liste. La liste est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-43

7.2. Règles de régie internes du service de garde, approbation

Mme Catherine Gravel présente les règles de régie interne. Elle mentionne que dorénavant c'est un pro forma imposé par le centre de services scolaire, mais qu'il y a la possibilité d'y ajouté la couleur de l'école. Elle mentionne que les tarifs du service de garde ne sont pas inclus, car le centre de services scolaire n'a pas terminé ses travaux.

M. Jean-Guy Savaria propose de reporter le point à la prochaine séance pour approuver le tout. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord.

7.3. Projet de Règlement sur le traitement des plaintes, consultation

Mme Danielle Bilodeau présente les nouvelles de traitement des plaintes en fonction du nouveau règlement de gouvernement. Comme les articles ne sont pas en vigueur, plusieurs éléments sont en cours de développement.

7.4. Nouveau logo, vote des élèves, information

Mme Danielle Bilodeau présente les options du futur logo de l'école. Les enseignants ont voté pour leur préférence. La compilation du vote des élèves est toujours en cours. Mme Danielle Bilodeau mentionne qu'il a des aspects légaux à valider avant d'aller plus en avant avec ce projet de renouvellement du logo de l'école.

Il est convenu que les travaux seront poursuivis au courant de l'automne.

Mme Andrea Haristoy-Hamelin propose de faire des chandails avec le nouveau logo pour les élèves. M. Luc Lapierre mentionne que l'école a déjà des idées prévues avec ce logo, chandails, nom d'équipe pour les équipes sportives, et casquettes.

7.5. Sport et bien-être, information

M. Luc Lapierre mentionne la participation des élèves au "Cross-country" qui a eu lieu à l'école Pierre-Boucher. Il mentionne que d'autres activités auront lieu en juin. Le calendrier est à venir.

Mme Mélissa Benoit souligne la présence dans le journal la relève de la participation des élèves d'Antoine-Girouard au "Cross-country" et au hockey cosom. Elle félicite également M. Luc Lapierre pour l'initiative de la fin de semaine sans d'écran.

7.6. Parole aux enseignants

Mme Nadine Bergeron mentionne que la sortie à l'Estacade s'est bien déroulée. Elle mentionne que l'équipe-école prépare les élèves aux examens du ministère et travaille pour l'album et le bal des finissants du 3e cycle.

7.7. Parole à la représentante du service de garde

Mme Catherine Gravel mentionne:

- Qu'une sortie au parc Safari est prévue lors de la journée pédagogique du 9 juin.
- L'absence de Mme Hélène Éthier est prolongée.
- Le budget du service de garde sera légèrement déficitaire en 2022-2023.
- Il y aura une rencontre d'échange le 12 juin entre les divers services de garde.

7.8. Parole aux membres du Conseil d'établissement

Mme Mélissa Benoit félicite les services de garde pour leurs activités lors de la semaine des services de garde.

M. Jean-Guy Savaria demande à la direction un suivi à la prochaine séance sur les filtres de plomb et sur la qualité de l'air.

7.9. Parole à la direction

Mme Danielle Bilodeau mentionne que:

- Elle apprécie la dynamique de l'école et du conseil d'établissement.
- Les marquises (demi-toit en béton) seront réparées cet été.
- Il est fort possible qu'il n'y ait pas de camp de jour à l'école cet été.

8. Correspondance;

M. Jean-Guy Savaria mentionne qu'il n'a eu aucune correspondance.

9. Levée de l'assemblée.

M. Luc Lapierre propose la levée de l'assemblée à 20:12.

CÉ-2022-2023-44



Jean-Guy Savaria

Jean-Guy Savaria, Président



Danielle Bilodeau

Danielle Bilodeau, Directrice intérimaire

